

Septembre 2012



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## COMITÉ FINANCIER

**Cent quarante-septième session**

**Rome, 5-9 novembre 2012**

**Rapport annuel sur le fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement**

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

**M. Laurent Thomas**

**Fonctionnaire responsable de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation**

**Tél: +3906 5705 5042**

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## RÉSUMÉ

- Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement permet à la FAO de prendre des mesures rapides et efficaces en réponse aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. Le Fonds s'articule autour de trois volets: i) **un fonds de roulement** qui permet, une fois que l'engagement d'un donateur est assuré, l'avance des fonds pour l'achat immédiat d'intrants destinés à protéger les moyens de subsistance, relancer les activités agricoles ou contribuer à la réponse immédiate à une crise; ii) **un fonds autorenouvelable** pour appuyer immédiatement la coordination et les opérations sur le terrain, comme l'évaluation des besoins, la formulation des programmes et la mise en place rapide de groupes chargés de coordonner les opérations d'urgence et de relèvement; et iii) **un volet programmation** qui regroupe les ressources à l'appui d'un cadre de programmation pour les urgences de grande envergure.
- Depuis son lancement et jusqu'au 30 juin 2012, le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement a reçu 129,1 millions d'USD. Sur ce montant, 6,4 millions ont été utilisés pour établir ou renforcer des unités de coordination des opérations d'urgence et de relèvement et mettre en œuvre des missions d'évaluation des besoins et de formulation de programmes. Depuis la création du Fonds, 208,2 millions d'USD ont été avancés pour financer des interventions urgentes, dont 44,1 millions sur la période considérée. Les avances qui étaient encore à verser au 30 juin se montent à 7,6 millions d'USD. Au 30 juin 2012, le solde de trésorerie du Fonds s'élevait à 39,7 millions d'USD.
- À la demande du Comité, ce document fait le point sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le document FC143/16 *Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes*, qui en définitive ont consolidé la gouvernance et la gestion du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement.
- En tant que membre principal du Fonds, la FAO souscrit pleinement au programme transformateur du Comité permanent interorganisations. L'objectif de ce processus transversal est de veiller à ce que les membres du Comité permanent interorganisations et ses partenaires soient bien préparés à assurer une assistance et une protection humanitaires rapides et efficaces en cas de catastrophes et de crises soudaines et de grande ampleur nécessitant une intervention institutionnelle (« Urgences de niveau 3 »). Pour tirer parti de l'avantage comparatif du Fonds spécial, une fenêtre du fonds renouvelable du Fonds est proposée pour traiter les situations d'urgence de niveau 3. Cette fenêtre comprendrait: i) des activités de préparation afin de renforcer les capacités de la FAO de mieux faire face aux situations d'urgence de niveau 3 et ii) une intervention d'urgence de la FAO au niveau 3 préalable à l'obtention du soutien des donateurs.

### ORIENTATIONS ATTENDUES DU COMITÉ FINANCIER

- Le Comité financier est invité à prendre note des informations fournies dans le présent document, notamment en ce qui concerne la mise en place d'une nouvelle fenêtre du volet du fonds autorenouvelable du Fonds spécial pour traiter les situations d'urgence de niveau 3.

#### Projet d'avis

- **Le Comité financier prend note de la performance du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement pendant la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2012 et se félicite du rôle crucial joué par le Fonds, qui donne à la FAO les moyens d'intervenir à temps dans les premiers stades, qui sont des stades critiques, d'une situation d'urgence et permet d'assurer la préservation et la reconstitution des moyens de subsistance. Le Comité se félicite des progrès accomplis au niveau de la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et des activités déployées pour mettre rapidement en œuvre les recommandations en souffrance. Le Comité approuve la mise en place d'une nouvelle fenêtre au titre du fonds autorenouvelable du Fonds spécial, afin de donner à l'Organisation les moyens de se préparer et de faire face à des situations d'urgence de niveau 3.**

## Contexte

1. Le Comité financier a approuvé la création du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement à sa cent deuxième session, en mai 2003, avec l'objectif de « [...] permettre à l'Organisation de lancer sans délais les opérations d'urgence en participant aux activités interorganisations d'évaluation des besoins et de coordination, en créant un groupe de la coordination des mesures d'urgence, en préparant un cadre programmatique et des projets, et en avançant les fonds requis lorsqu'une aide aura été promise par un donateur pour l'achat d'intrants<sup>1</sup>. » Lors de sa cent dixième session, qui a eu lieu en septembre 2005, le Comité financier a examiné l'utilisation du Fonds et a demandé que des rapports d'activité périodiques lui soient soumis chaque année.

2. À sa cent quarante-troisième session en mai 2012, le Comité a pris note du document FC143/16 (*Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes*), ainsi que de l'additif 1, portant sur l'examen et l'évaluation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement, et a demandé qu'un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations lui soit présenté dans le rapport intérimaire qui lui sera soumis à sa prochaine session ordinaire.

3. En tant que membre principal du Comité permanent interorganisations, la FAO souscrit pleinement au programme transformateur du Comité. L'objectif de ce processus transversal est de veiller à ce que les membres du Comité soient bien préparés à assurer une assistance et une protection humanitaires rapides et efficaces en cas de catastrophes et de crises soudaines et de grande ampleur nécessitant une intervention institutionnelle (« Urgences de niveau 3 »). Compte tenu du plein appui institutionnel requis pour la gestion des situations d'urgence de niveau 3, la FAO doit veiller à sa préparation au niveau mondial et s'assurer que les ressources nécessaires sont bien en place pour déployer du personnel à l'appui de mesures d'intervention immédiates.

4. Le présent rapport annuel contient des données financières à la fois pour la période de douze mois achevée le 30 juin 2012 et pour les huit années écoulées depuis que le Fonds est devenu opérationnel. Ce rapport comprend en outre des données financières détaillées sur les activités mises en œuvre par l'entremise du Fonds spécial, ainsi qu'une brève description des grandes opérations lancées avec des fonds du Fonds spécial sur la période considérée. Le document présente également au Comité un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations formulées en matière de gouvernance et de gestion du Fonds. Enfin, le présent rapport comporte une proposition d'élargissement de l'actuel volet du fonds autorenouvelable du Fonds spécial afin de renforcer les capacités de préparation et d'intervention de la FAO au niveau 3.

### **Composition du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement**

5. Le Fonds spécial s'articule autour de trois volets: i) un fonds de roulement qui permet l'avance des montants nécessaires pour engager immédiatement les activités relevant des projets sans attendre la réception des contributions fournies par les donateurs aux fins de projets convenus, les contributions étant ensuite reversées au Fonds spécial dès leur réception; ii) un fonds autorenouvelable à l'appui des efforts que déploie la FAO en vue de l'évaluation des besoins, l'élaboration des programmes et la mise en place rapide de groupes de coordination des mesures d'urgence; et iii) un volet programmation à l'appui des activités mises en œuvre dans le cadre de programmes d'urgence spécifiques de grande envergure.

---

<sup>1</sup> FC 102/14.

Volets et fenêtres du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement		
<b>Fonds de roulement</b>	<b>Fonds autorenewable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fenêtre de coordination des opérations d'urgence</li> <li>• Fenêtre d'évaluation des besoins et d'élaboration des programmes</li> </ul>	<b>Volet programmation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fenêtre des programmes de grande envergure (par ex. tsunami, grippe aviaire, Corne de l'Afrique)</li> <li>• Fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles</li> </ul>

6. **Le fonds de roulement** permet de déclencher des activités d'intervention rapide, et ce avant la réception des fonds des donateurs. La livraison rapide des intrants agricoles permet non seulement aux familles de rétablir la production alimentaire et les moyens de subsistance, mais prévient également des pertes évitables dans les moments d'extrême vulnérabilité. Le matériel vétérinaire et les aliments pour animaux évitent de nouvelles pertes parmi le bétail dont dépendent les familles. Le Fonds spécial permet d'accélérer le temps de réaction face aux situations d'urgence et favorise un relèvement plus rapide.

7. **Le fonds autorenewable** soutient l'engagement de la FAO dans les activités d'évaluation, de coordination, d'élaboration de programmes, de déploiement rapide d'experts et de renforcement des capacités des équipes de pays en cas de crise. Le fait de définir les besoins les plus fondamentaux des populations affectées, en garantissant des capacités suffisantes pour intervenir et assurer une action bien coordonnée et rationnelle du point de vue technique, constitue une base solide pour toute intervention. Le financement du Fonds spécial permet à la FAO de mener des efforts de coordination pour une réponse harmonisée et efficace dans le secteur agricole et de contribuer à la formulation de programmes d'intervention qui répondent aux principaux besoins des populations affectées.

8. **Le volet programmation** facilite une aide programmatique plus rapide qui peut être adaptée en fonction de l'évolution des besoins sur le terrain. L'approche de financement regroupé du Fonds spécial apporte la souplesse nécessaire pour adapter les activités et canaliser l'appui vers les zones géographiques et les domaines thématiques où elles sont le plus nécessaires. L'approche programmatique fournit la souplesse nécessaire pour adapter les opérations à des situations changeantes et rationaliser les procédures afin de garantir que l'aide la plus appropriée parvienne plus rapidement aux populations affectées. Le volet programmation du Fonds spécial comprend également la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, qui rassemble des financements pour l'achat et la livraison immédiats d'intrants urgents.

### Gouvernance et gestion du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

9. Dans son l'additif 1 portant sur l'examen et l'évaluation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement, présenté au Comité lors de sa session de mai 2012, le Commissaire aux comptes a fait observer que la FAO a assuré une gestion consciencieuse du fonds, à l'appui de projets et d'activités visant à faire face à des situations d'urgence. Le Commissaire aux comptes a noté que les lignes directrices relatives à la gouvernance et à la gestion du Fonds spécial avaient déjà été formulées, mais pas encore diffusées. En outre, le Commissaire aux comptes a noté l'absence de cadres logiques pour les projets du Fonds spécial; la nécessité d'améliorer le système de rapport du fonds autorenewable, l'absence d'informations sur les produits, services et activités prévus au titre du Cadre stratégique, et la tendance à la baisse des contributions biennales des donateurs au Fonds spécial. Afin de résoudre ces problèmes, le Commissaire aux comptes a formulé huit recommandations.

10. Conformément au document FC 147/14 (*Rapport intérimaire sur la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes*), quatre recommandations formulées par le Commissaire aux comptes ont été menées à bien. Suite à la demande du Commissaire aux comptes, i) un nouveau mécanisme d'établissement de rapports a été mis en place afin de permettre une séparation des allocations par demande au titre du fonds autorenouvelable du Fonds spécial; ii) les ressources et programmes financés par le Fonds spécial ont été liés au Cadre stratégique par l'entremise des mécanismes du Système d'information sur la gestion du Programme de terrain, iii) des échanges supplémentaires avec les donateurs ont eu lieu et iv) de nouveaux donateurs ont été sensibilisés à la valeur ajoutée du Fonds spécial, ces deux dernières mesures ayant débouché sur une nette augmentation des ressources mobilisées sur la période considérée.

11. Concernant les quatre recommandations encore en souffrance (publication de directives, formulation d'un cadre logique pour le Fonds spécial, critères relatifs à l'utilisation du Fonds spécial et élaboration d'une matrice de gestion axée sur les résultats pour chaque projet), les mesures suivantes ont été prises: i) la procédure de gestion du Fonds spécial a été révisée en tenant compte des propositions du Commissaire aux comptes et de l'actuel processus de décentralisation des interventions d'urgence. Le document final devrait être publié d'ici la fin 2012, ii) la procédure fournit le cadre au sein duquel les différentes fenêtres du Fonds spécial peuvent être utilisées, définissant un montant maximum pour les avances, les critères d'attribution des ressources au titre du fonds autorenouvelable, les délais dans lesquels les avances devraient être remboursées, et les critères permettant de définir les situations d'urgence, iii) les projets financés par le Fonds spécial sont minutieusement surveillés de façon à garantir que tous disposent d'un cadre logique, y compris un simple cadre standard pour les projets dont le financement ne dépasse pas 500 000 USD, iv) l'utilisation systématique d'un module de gestion axée sur les résultats pour les projets financés par le Fonds spécial devrait être opérationnelle d'ici la fin 2012, de même que tous les autres projets élaborés par l'Organisation.

12. L'application des recommandations du Commissaire aux comptes renforce l'efficacité et l'efficience de la gouvernance et de la gestion du Fonds spécial, ce qui garantit une stricte conformité aux règles et réglementations de la FAO et est conforme aux pratiques de bonne gestion et d'obligation redditionnelle comprenant le contrôle annuel des activités du Fonds spécial par le Comité financier.

### **Une nouvelle fenêtre du Fonds spécial pour la préparation et la réaction face à des situations d'urgence de niveau 3**

13. Les catastrophes et les crises vont continuer de faire peser une menace sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dont l'envergure dépasse parfois sur le terrain les capacités de réaction des populations affectées, des États Membres, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. Au fil des récentes années, la FAO a joué un rôle moteur de plus en plus visible au niveau des efforts déployés pour affronter et atténuer les répercussions négatives de catastrophes et de crises de grande envergure sur les systèmes alimentaires et agricoles. Forte de décennies de travaux menés dans des situations d'urgence, la FAO remplit son engagement premier, à savoir renforcer les capacités de préparation et de réaction de l'Organisation.

14. Le programme transformateur du Comité permanent interorganisations a mis en place un mécanisme consistant à activer une réaction à l'échelle de toutes les organisations des Nations Unies face à des crises soudaines et extrêmes, déclenchées par des catastrophes naturelles ou causées par les hommes, y compris les conflits. Ces situations correspondent à une urgence de niveau 3. Là où des catastrophes et des crises majeures nécessitent des interventions à l'échelle de tout le système des Nations Unies, le Comité permanent interorganisations décrètera une situation d'urgence de niveau 3. En fonction des risques encourus par le secteur agricole et la sécurité alimentaire, la FAO déterminera s'il y a lieu pour l'Organisation de lancer sa propre réaction institutionnelle de niveau 3 afin de faire face aux énormes défis posés par une urgence de cette envergure. Au cas où la FAO décrèterait une urgence de niveau 3, des mesures exceptionnelles seront activées pour déployer les compétences et les

responsabilités des bureaux et départements concernés au niveau du Siège et des bureaux décentralisés, en vue d'assurer une intervention d'urgence cohérente à l'échelle de l'Organisation.

15. La FAO s'est engagée à fournir un modèle durable pour financer la préparation aux situations d'urgence de niveau 3 et veiller à ce que des ressources soient disponibles à l'appui des premiers stades d'intervention. Afin de tirer parti de l'avantage comparatif du Fonds spécial, une nouvelle fenêtre du Fonds spécial est proposée à l'appui des situations d'urgence de niveau 3. Au titre du fonds autorenouvelable du Fonds spécial, cette fenêtre comprendrait: i) des activités de préparation destinées à renforcer les capacités de la FAO d'apporter une meilleure réponse aux situations d'urgence de niveau 3 et ii) une intervention d'urgence au niveau de la FAO préalablement à l'obtention du soutien des donateurs.

16. **Préparation:** L'appui à la préparation comprend les coûts nécessaires pour veiller à ce que l'Organisation soit prête à réagir en cas de situation d'urgence de niveau 3. Il s'agit d'assurer la mise en place et le renforcement de la préparation de l'Organisation, y compris la prise en charge des coûts de l'évaluation des capacités des bureaux décentralisés, le renforcement des capacités de planification d'urgence et la préparation aux situations d'urgence, l'élaboration et la bonne marche de procédures appropriées et la participation à la formation transversale aux situations d'urgence, la certification des compétences fondamentales en matière de situations d'urgence pour le personnel susceptible d'être impliqué dans des situations d'urgence de niveau 3, et des simulations annuelles pour tester l'état de préparation aux situations d'urgence. Le montant des ressources attribuées au titre de cette fenêtre est estimé à 1,7 million d'USD. Une part de cette somme serait recouvrée sur les ressources extrabudgétaires mobilisées pour les projets et programmes d'intervention en cas de situations d'urgence de niveau 3.

17. **Réaction:** Afin de faciliter les interventions initiales face aux situations d'urgence de niveau 3, la nouvelle fenêtre du Fonds spécial apporterait un appui aux mesures d'intervention immédiate en cas d'urgence prises par la FAO selon une approche « sans regrets », à savoir l'engagement de ressources en l'absence de détails précis sur les besoins exacts et les plans d'intervention élaborés, laissant la porte ouverte aux responsables des interventions pour décider ensuite de démobiliser les ressources excédentaires, le cas échéant, et sans répercussions négatives pour les décideurs. Tous les coûts liés au déploiement immédiat de personnel sont couverts, par exemple le déploiement d'une équipe de gestion des situations d'urgence, d'équipement de communication, de matériel informatique et de mesures logistiques. L'Organisation devrait être préparée à affronter trois situations d'urgence de niveau 3 par an. À raison de 0,5 million d'USD par urgence de niveau 3 et par an, il est prévu que le montant des ressources attribuées au titre de cette fenêtre s'élève à 1,5 million d'USD par an. Une part des ressources attribuées serait recouvrée sur les ressources extrabudgétaires mobilisées pour les projets et programmes d'intervention en cas de situation d'urgence de niveau 3.

18. L'approbation de cette nouvelle fenêtre soutiendrait la capacité d'intervention de la FAO face à des situations d'urgence de niveau 3 et renforcerait la souplesse et l'efficacité actuelles du Fonds spécial.

Volets et fenêtres proposés pour le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement		
<b>Fonds de roulement</b>	<b>Fonds autorenouvelable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fenêtre de coordination des opérations d'urgence</li> <li>• Fenêtre d'évaluation des besoins et d'élaboration des programmes</li> <li>• Préparation et réaction face aux situations d'urgence de niveau 3</li> </ul>	<b>Volet programmation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fenêtre des programmes de grande envergure (par ex. tsunami, grippe aviaire, Corne de l'Afrique)</li> <li>• Fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles</li> </ul>

### Ressources du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

19. **Recettes** – Le Fonds spécial, opérationnel depuis avril 2004, a reçu 129,1 millions d'USD, dont 82,8 millions ont été fournis par les États Membres répertoriés dans le tableau ci-après. Sur ce montant, 5,9 millions provenaient de donateurs<sup>2</sup> ayant accepté de laisser à la disposition du Fonds les soldes non utilisés des projets d'intervention d'urgence. Au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée le 30 juin 2012, les contributions au Fonds spécial se sont montées à 28,2 millions.

ÉTATS MEMBRES	Période de 12 mois achevée le 30 juin 2012 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)
Suède		23 662
Norvège	6 239	14 823
Belgique	6 986	11 580
Royaume-Uni		9 293
France	476	6 543
Finlande	1 342	5 321
Suisse		3 697
Italie	53	1 460
Arabie saoudite		1 375
Allemagne		1 304
Autriche		1 125
Canada		814

<sup>2</sup> L'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, l'Équateur, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Jordanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Pérou, la République démocratique populaire lao, le Royaume-Uni, la Suède, la Banque mondiale et le groupe de vente au détail de produits alimentaires CONAD – donateur du secteur privé – ont autorisé le transfert des soldes non utilisés de leurs projets achevés. D'autres donateurs contribuant à des projets d'intervention d'urgence ont également été présentés en ce sens.



Chine		500
Espagne	89	392
Irlande	177	317
Grèce		227
Afrique du Sud	195	195
Jordanie		60
Australie		59
République démocratique populaire lao	14	14
Luxembourg		8
Pays-Bas	5	8
Autres membres	3	9
<b>Total membres</b>	<b>15 579</b>	<b>82 786</b>
Banque mondiale	1	18
Fonds de l'OPEP	31	481
Autres fonds, y compris le Compte de recouvrement des dépenses d'appui aux projets d'urgence	12 628	45 843
<b>Total reçu</b>	<b>28 239</b>	<b>129 128</b>

*Au 30 juin 2012.*

*Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.*

20. Au titre du fonds de roulement, 208,2 millions d'USD ont été avancés à divers projets après confirmation des engagements des donateurs mais avant la réception effective de leurs contributions. Sur ce montant, 7,6 millions restent dus, dans l'attente des versements à recevoir des donateurs. Sur les 129,1 millions d'USD de contributions versées, 6,4 millions, dont 3 millions pour la période considérée, ont été approuvés au titre du fonds renouvelable. Au titre du volet de programmation, un montant total de 75,4 millions d'USD, dont 12,8 millions pour la période considérée, a été affecté. Des données détaillées concernant les fonds affectés figurent dans le tableau ci-après.

<b>AVANCES</b>	<b>Période de 12 mois achevée le 30 juin 2012 (en milliers d'USD)</b>	<b>Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)</b>
Total des avances au cours de la période	44 056	208 219
Remboursement des avances au cours de la période	44 506	200 677
<b>Avances restant à verser</b>		<b>7 542</b>

<b>AFFECTATIONS</b>	<b>Période de 12 mois achevée le 30 juin 2012 (en milliers d'USD)</b>	<b>Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)</b>
Établissement des groupes de coordination des mesures d'urgence	1 677	3 251
Missions d'évaluation des besoins	1 350	3 150
<b>Total partiel, fonds autorenouvelable</b>	<b>3 027</b>	<b>6 401</b>
Interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles	4 988	10 485
Crise de la Corne de l'Afrique	7 655	7 655
Campagne de lutte contre la grippe aviaire		45 928
Activités liées au tsunami		10 002
Initiative sur la flambée des prix alimentaires		1 168
Crise du Sahel	195	195
<b>Total partiel, volet de programmation</b>	<b>12 838</b>	<b>75 433</b>
<b>Total des affectations</b>	<b>15 865</b>	<b>81 834</b>

Au 30 juin 2012.

Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.

21. Au 30 juin 2012, le solde de trésorerie du Fonds spécial s'élevait à 39,7 millions d'USD<sup>3</sup>. Ce solde est calculé en retranchant les fonds utilisés (81,8 millions d'USD) et les avances restant dues (7,6 millions d'USD) du total des contributions reçues (129,1 millions d'USD).

### **Utilisation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement**

22. Au cours de la période considérée, les **avances** ont principalement bénéficié des contributions de 9 donateurs, qui correspondent, comme l'indique le tableau ci-après, à environ 93 pour cent des avances versées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 30 juin 2012.

<sup>3</sup> Y compris 2,1 millions d'USD enregistrés dans un compte distinct créé pour faciliter le contrôle et les rapports financiers au titre de la fenêtre des interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles.

<b>DONATEURS BÉNÉFICIAIRE DU FONDS DE ROULEMENT DU FONDS SPÉCIAL (AVANCES/REMBOURSEMENT)</b>		
<b>(en milliers d'USD)</b>		
<b>Période de 12 mois achevée le 30 juin 2012</b>		
<b>DONATEURS</b>	<b>AVANCES</b>	<b>REMBOURSEMENT</b>
États-Unis d'Amérique	8 118	7 588
Union européenne	7 930	7 410
Royaume-Uni	5 350	3 000
Banque mondiale	5 262	5 262
Belgique	4 371	2 871
Suède	3 500	3 000
Japon	2 800	7 000
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies – OCHA	2 250	4 200
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan	1 550	1 550
Banque asiatique de développement		1 300
Autres donateurs	2 925	1 325
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 056</b>	<b>44 506</b>

23. En ce qui concerne les bénéficiaires, les avances ont principalement appuyé dix grands programmes, à hauteur de 93 pour cent des avances octroyées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 30 juin 2012.

<b>PAYS BÉNÉFICIAIRE DU FONDS DE ROULEMENT DU FONDS SPÉCIAL (AVANCES/REMBOURSEMENT)</b>		
<b>(en milliers d'USD)</b>		
<b>Période de 12 mois achevée le 30 juin 2012</b>		
<b>PAYS</b>	<b>AVANCES</b>	<b>REMBOURSEMENT</b>
Somalie	21 928	20 428
Pakistan	5 675	10 325
Soudan et Soudan du Sud	3 850	2 550
Afghanistan	2 400	0
Région Afrique	1 873	1 723
République démocratique populaire de Corée	1 680	1 680

Sri Lanka	800	1 250
Bande de Gaza et Cisjordanie	751	271
Niger	630	130
Guatemala	550	550
Zimbabwe	500	500
Éthiopie	470	1 420
Région Asie		1 300
Autres pays	2 949	2 378
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 056</b>	<b>44 505</b>

24. L'appui fourni par le biais du fonds de roulement du Fonds spécial a été essentiel pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et rapide des opérations sur le terrain.

25. En **Somalie**, les avances du Fonds spécial ont contribué à relancer immédiatement la production des cultures, de l'élevage et des pêches de ménages gravement affectés par la sécheresse de 2011. À cet effet, les avances ont accéléré la fourniture d'intrants et permis de mettre en place des programmes de vivres contre travail afin de remettre sur pied des infrastructures fondamentales et d'améliorer l'accès à l'eau des hommes et des bêtes. Ces programmes ont également fourni une source de revenus aux plus vulnérables, leur permettant de répondre à leurs besoins ménagers les plus pressants. Les trousseaux de production animale ont fourni des aliments pour animaux, des semences fourragères et des services vétérinaires afin de préserver les biens de subsistance des communautés agropastorales et pastorales du pays.

26. Au **Pakistan**, les avances du Fonds spécial ont contribué au lancement d'opérations agricoles à l'appui des ménages affectés par les inondations grâce à une assistance rapide apportée aux cultures et à l'élevage. L'accès des ménages à des aliments nutritifs a été renforcé par de meilleures pratiques nutritionnelles, des centres d'alimentation, et des jardins potagers pour les cuisines et les centres de soins. Les liens avec les marchés et les chaînes de valeur ont été renforcés, bénéficiant aux agriculteurs et aux groupes de producteurs et de marchés. Afin d'améliorer les services d'appui à l'agriculture, des groupes d'agriculteurs ont été mis en place, et une formation a été dispensée à des fonctionnaires gouvernementaux et aux facilitateurs des écoles pratiques d'agriculture. Le programme a également encouragé les pratiques de réduction des risques de catastrophe dans la zone affectée.

27. Au **Soudan du Sud**, les avances du Fonds spécial ont permis de fournir un appui opportun pour pallier la faible production agricole et animale des rapatriés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil vulnérables. Cet appui comportait la fourniture accélérée de semences, d'outils, d'infrastructures et de matériel d'irrigation pour renforcer la production alimentaire, permettant aux agriculteurs de produire et de vendre tout au long de l'année. L'organisation de foires semencières a amélioré l'accès aux semences, permettant aux agriculteurs de procéder à la multiplication de semences et à des regroupements d'activités. Les ménages ayant une femme à leur tête ont vu leurs compétences renforcées grâce à une formation et un appui fournis par des groupes de transformation et de commercialisation des aliments. Les propriétaires de bétail ont bénéficié de meilleurs services de santé animale et d'intrants destinés à la production de volaille.

28. Au **Soudan**, les avances du Fonds spécial ont permis de fournir des intrants et de dispenser une formation visant à améliorer la production des cultures, de l'élevage et des pêches des rapatriés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil affectés par les conflits, les mauvaises récoltes et les inondations. Grâce à la fourniture de semences pour les cultures de base, les agriculteurs ont été encouragés à produire leurs propres semences afin d'éviter d'être tributaires de l'aide semencière. Le

programme a également permis aux agriculteurs de mettre en place des parcelles forestières et boisées communautaires grâce à la fourniture de jeunes plants d'arbres. La formation était axée sur la protection de l'environnement et la promotion de compétences rémunératrices afin de renforcer les moyens de subsistance et d'encourager l'intégration communautaire. Les efforts déployés pour la reconstitution des cheptels et le renforcement des services de soins vétérinaires ont amélioré la productivité et la santé du bétail. Dans les trois états du Darfour, des évaluations périodiques de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance ont soutenu le Pôle sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, ainsi que les membres des groupes de travail sur les rapatriés et la réintégration visant à renforcer la coordination.

29. En permettant la fourniture de semences de qualité, d'engrais adéquats et d'une formation opportune, les avances du Fonds spécial ont aidé les familles d'agriculteurs affectées par la flambée des prix des produits alimentaires, les conflits et les catastrophes naturelles en **Afghanistan** à reprendre immédiatement la production de blé. Les échanges et les ventes d'agriculteur à agriculteur ont renforcé l'accès à de meilleures semences de blé pour les prochaines campagnes agricoles. Les activités étaient également axées sur le renforcement du Pôle national sur la sécurité alimentaire et l'agriculture en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de futures interventions d'urgence.

30. En **Afrique méridionale**, les avances du Fonds spécial ont permis le déploiement d'activités de plaidoyer, de coordination et d'un appui technique aux pouvoirs publics et aux partenaires régionaux dans le but d'améliorer la préparation et d'apporter une réponse efficace aux menaces et aux situations d'urgence dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture, et pour renforcer la prévention et l'atténuation des répercussions négatives. Les pays prioritaires d'**Afrique de l'Ouest** et d'**Afrique centrale** ont bénéficié d'un renforcement des capacités nationales de prévention et de lutte contre les maladies transfrontières à haut risque grâce à la fourniture d'un appui technique aux laboratoires vétérinaires. L'appui régional a également permis de fournir des vaccins et des traitements vétérinaires pour renforcer la production animale des communautés d'agriculteurs vulnérables du **Mali** et du **Niger**.

31. La fourniture d'intrants agricoles a été décisive pour le renforcement de la production alimentaire en **République démocratique populaire de Corée** en 2011. Dans les zones centrales et septentrionales du pays, la FAO a distribué des bâches en plastique et des engrais afin d'améliorer le rendement des récoltes de riz et de maïs. L'augmentation des niveaux des denrées alimentaires produites à l'échelle locale devrait réduire la dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire.

32. À **Sri Lanka**, les avances du Fonds spécial ont contribué à remettre immédiatement sur pied la production agricole des familles affectées par les inondations qui n'avaient pas été en mesure de cultiver pendant la campagne Yala de 2011. Ce résultat a été obtenu en renforçant l'accès aux intrants agricoles et à la formation pour la production de riz, de légumes et d'autres grandes cultures.

33. **Coordination des opérations d'urgence:** Cette fenêtre du fonds auto-renouvelable du Fonds spécial permet le déploiement rapide de coordonnateurs des secours d'urgence, le renforcement des équipes déjà constituées pour faire face à une augmentation soudaine des activités ou pour satisfaire des besoins de financement pendant un bref laps de temps. L'an dernier, un appui a ainsi été fourni pour les crises de la Corne de l'Afrique et du Sahel, aux sous-régions d'Afrique et d'Amérique, et en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Éthiopie, en République centrafricaine, en Libye et en Iraq. Le tableau ci-après présente brièvement les crédits ouverts.

PAYS/ RÉGION		Date d'approbation	Crédit (en milliers d'USD)
Corne de l'Afrique	<i>Global</i>	Juillet 2011	38
	<i>Global</i>	Décembre 2011	179
	<i>Composante sous-régionale</i>	Mars 2012	45
République démocratique du Congo		Août 2011	56
Amérique centrale		Janvier 2012	60
		Juin 2012	60
Soudan du Sud		Janvier 2012	40
		Mars 2012	105
Sahel	<i>Global</i>		197
	<i>Mali</i>	Mars 2012	26
	<i>Mauritanie</i>		34
Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est		Mars 2012	21
Libye		Avril 2012	22
		Mai 2012	45
Éthiopie		Juin 2012	17
Iraq		Mai 2012	139
Amérique du Sud		Mai 2012	160
Afrique du Sud		Juin 2012	81
République centrafricaine		Juin 2012	60
<b>Total des crédits</b>			<b>1 385</b>

34. **Évaluation des besoins et élaboration des programmes:** Cette fenêtre du fonds autorenouvelable finance les missions d'évaluation des besoins au début d'une crise pour permettre à l'Organisation et à ses partenaires d'obtenir des informations appropriées essentielles à la formulation de leur programme d'intervention. Pendant la période considérée, des missions d'évaluation des besoins et d'élaboration de programmes ont été déployées à Madagascar, au Vietnam, au Mozambique, en Somalie, au Sahel, au Soudan, au Libéria, au Soudan du Sud et dans les Comores. Le tableau ci-après présente brièvement les crédits ouverts.

PAYS/ RÉGION	Date d'approbation	Crédit (en milliers d'USD)
Madagascar	Juillet 2011	27
	Mars 2012	20
Vietnam	Juillet 2011	5
Mozambique	Octobre 2011	8
Somalie	Janvier 2012	32
Sahel	<i>Global</i> Janvier 2012	43
	<i>Régional</i> Mars 2012	68
	<i>Régional</i> Juin 2012	9
Soudan	Avril 2012	9
Libéria	Mai 2012	15
Soudan du Sud	Mai 2012	50
Comores	Mai 2012	23
<b>Total des crédits</b>		<b>310</b>

35. Au titre du volet programmation du Fonds spécial, 12,8 millions d'USD ont été attribués, dont près de 5 millions au titre de la fenêtre des interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, 7,6 millions au titre de la fenêtre de la Corne de l'Afrique, et 0,2 million au titre de la fenêtre du Sahel.

36. Au titre de la **fenêtre des interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles**, 5 millions d'USD ont été attribués à 17 interventions destinées à soutenir la fourniture d'une aide agricole opportune en situation d'urgence, tout en favorisant une réaction plus programmatique face aux crises.

PAYS/ RÉGION	INTERVENTION	Crédit des interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles (en milliers d'USD)
<b>Cisjordanie et Bande de Gaza</b>	Assistance d'urgence à la production alimentaire des familles pauvres dans la Bande de Gaza (Phase 2)	400
<b>Pakistan</b>	Assistance d'urgence pour la protection immédiate des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire grâce à la fourniture d'intrants essentiels dans le district d'Umerkot de la province du Sind au Pakistan, affecté par les inondations	350
<b>Djibouti</b>	Fourniture urgente d'intrants agricoles pour l'intervention contre la sécheresse à Djibouti	300

<b>Niger</b>	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages par le renforcement des capacités de résilience des pasteurs et agropasteurs vulnérables	300
<b>Mali</b>	Renforcement des moyens d'adaptation des ménages vulnérables de la région de Ségou pour faire face à la crise agropastorale du Sahel de 2011-2012	300
<b>Madagascar</b>	Renforcement rapide des moyens de subsistance des populations vulnérables directement affectées par les cyclones dans la région du Sud-Est de Madagascar par un appui d'urgence à la relance de la production et un renforcement de la préparation aux catastrophes.	330
<b>Mauritanie</b>	Contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables dans le Sud de la Mauritanie, en préservant et renforçant leurs moyens de subsistance agricole.	300
<b>Burkina Faso</b>	Appui aux ménages vulnérables face aux difficultés alimentaires du cheptel de la saison sèche 2012	300
<b>Philippines</b>	Restauration des moyens d'existence agricoles et de la sécurité alimentaire des agriculteurs affectés par les inondations dans la Région III des Philippines causées par les typhons Nesat et Nalgae	300
<b>République démocratique populaire lao</b>	Assistance d'urgence afin de restaurer les moyens d'existence des familles d'agriculteurs vulnérables affectées par les inondations dans les provinces de Khammouan, Savannkhet et Champassack en République démocratique populaire lao	300
<b>Cambodge</b>	Assistance d'urgence pour restaurer les moyens d'existence des familles d'agriculteurs vulnérables affectées par les inondations dans les districts de Pea Rang et Sithor Kandal de la province de Prey Veng au Cambodge	300
<b>Guatemala</b>	Aide immédiate pour remettre sur pied les systèmes de production alimentaire des agriculteurs les plus vulnérables affectés par la dépression tropicale 12E dans cinq municipalités de la région méridionale du Guatemala	308
<b>Nicaragua</b>	Aide immédiate pour remettre sur pied la production alimentaire de maïs et de haricots des familles affectées par la dépression tropicale 12E, afin d'assurer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence	300
<b>Bangladesh</b>	Aide d'urgence pour le relèvement immédiat des ménages les plus vulnérables de cinq <i>upazilas</i> du district de Satkhira dans le Sud-Ouest du Bangladesh	200
<b>Tchad</b>	Assistance d'urgence aux ménages de pasteurs et d'agropasteurs vulnérables dans la région de Bahr El Gazal	300
<b>Lesotho</b>	Assistance d'urgence pour améliorer la nutrition des ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les régions du Lesotho affectées par les inondations	300
<b>Égypte, Libye, Tunisie</b>	Collecte d'informations relatives à la sécurité alimentaire, analyse, diffusion et alerte rapide	100
<b>TOTAL</b>		<b>4 988</b>



37. Grâce à l'assistance prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, les ménages affectés par les conflits dans **la Bande de Gaza** ont pu accéder plus facilement à des aliments nutritifs et à une formation à de meilleures pratiques agricoles visant à accroître la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. Une formation et des intrants visant plus particulièrement les ménages ayant une femme à leur tête ont été fournis pour la production agricole et animale dans les arrière-cours ou sur les toits, ainsi que pour l'aquaculture.

38. Les fortes précipitations d'août 2011 ont provoqué des inondations dévastatrices dans les provinces du Sind et du Baloutchistan au **Pakistan**. Grâce aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, la FAO a réagi rapidement en fournissant aux familles affectées par les inondations des aliments pour animaux afin d'assurer la survie, la santé et la productivité de leur bétail et d'éviter que les familles ne bradent leurs bêtes pour survivre. La disponibilité d'animaux de trait a permis aux agriculteurs de reprendre immédiatement la production agricole, tandis que la vente de produits de l'élevage leur permettait d'acheter d'autres types de vivres pour améliorer leur régime alimentaire.

39. L'assistance prévoyant la fourniture d'intrants agricoles a permis aux communautés agropastorales affectées par la sécheresse de restaurer leurs moyens de subsistance, d'atténuer les répercussions de la flambée des prix et d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales et périurbaines de **Djibouti**. L'assistance apportée a permis de mettre en place des activités d'espèces contre travail, fournissant un revenu à des agriculteurs vulnérables afin qu'ils se trouvent à même d'acheter des vivres et d'autres produits de première nécessité tout en remettant sur pied des micro-jardins et des points d'eau essentiels pour la prochaine période de semailles. Les agriculteurs ont également reçu des intrants, y compris des semences résistant à la sécheresse, des engrais et du petit matériel d'irrigation afin d'accroître la production de fourrage et de légumes.

40. La mauvaise répartition des précipitations au **Burkina Faso** a débouché sur une faible production au niveau des pâturages et des cultures fourragères, une baisse des niveaux des réserves hydriques et une flambée des prix des aliments pour animaux. L'aide aux ménages vulnérables visait l'amélioration de la productivité animale en fournissant des produits vétérinaires et des formations opportunes. Au **Mali**, la fourniture d'intrants de qualité et une formation à la production potagère ont permis de renforcer l'apport nutritionnel de familles vulnérables. La distribution d'aliments pour animaux a contribué à préserver le cheptel d'agriculteurs du pays. En **Mauritanie**, en plus de fournir des intrants pour la production fourragère, un nouveau type de semences pour cultures vivrières a été introduit afin de générer des revenus pour les ménages et de diversifier les régimes alimentaires. Au **Niger** et au **Tchad**, des associations de cultivatrices ont reçu une formation et du matériel pour pouvoir mettre pleinement à profit les nouveaux types de cultures fournis par le biais du projet.

41. En 2011, les populations affectées par les cyclones dans le Sud-Est de **Madagascar** ont bénéficié d'une assistance d'urgence et d'un appui à la préparation aux catastrophes. Dans les districts les plus touchés, les petits agriculteurs ont reçu des variétés améliorées de semences d'igname, de haricot et de céréales à cultiver pendant la période de soudure (de septembre à novembre), ainsi qu'une formation pour accroître les rendements. Les stocks de semences prépositionnés ont aidé les ménages d'agriculteurs des zones exposées aux cyclones à se trouver mieux préparés. Des mécanismes supplémentaires de prévention des catastrophes et de préparation sont actuellement diffusés aux niveaux régional et national.

42. Dans les zones du **Royaume du Lesotho** affectées par les inondations, la FAO renforce l'accès aux intrants et les pratiques agricoles. Les familles d'agriculteurs reçoivent des bons pour l'achat d'intrants améliorés sur des foires commerciales aux intrants organisées par des agriculteurs, et une formation pour renforcer la production des cultures et des légumes d'hiver, bonne source d'alimentation nutritive.

43. Aux **Philippines**, les interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles contribuent au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des agriculteurs affectés par les typhons en leur fournissant des trousseaux de production céréalière et maraîchère, ainsi qu'en leur dispensant une formation à des activités rémunératrices. Les groupes de femmes notamment ont pu bénéficier de la culture de légumes dans les arrière-cours. Des trousseaux de production céréalière et maraîchère ont

également été fournies à des ménages pauvres du **Cambodge** affectés par les fortes précipitations et les inondations de 2011. Les trousseaux distribués ont renforcé la productivité restreinte et la faible rentabilité des petits agriculteurs du pays, qui cultivent sur moins d'un hectare de terre.

44. Grâce au financement d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, les ménages affectés par les typhons en **République démocratique populaire lao** ont reçu une formation et des intrants, y compris des poulets vaccinés et des alevins d'une variété améliorée, dans le but d'accroître la production de l'élevage et des pêches. Les vulgarisateurs ont renforcé leurs connaissances en matière de réduction des risques de catastrophe et de préparation dans le secteur agricole.

45. Au **Bangladesh**, un projet en cours prévoyant la fourniture d'intrants agricoles remet sur pied les moyens d'existence des ménages d'agriculteurs vulnérables gravement touchés par les inondations et l'engorgement en 2011. La fourniture de trousseaux de production de riz et de légumes (semences, engrais et outils manuels), d'aliments pour animaux, de petits ruminants (chèvres et mouton) et d'autres produits de première nécessité a permis aux agriculteurs de reprendre rapidement leurs activités.

46. Au **Nicaragua**, les interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles contribuent à relancer les systèmes de production d'aliments de base des familles d'agriculteurs de subsistance affectées par la dépression tropicale 12E. Des semences de maïs et de haricots (les cultures de base du pays) résistantes à la sécheresse et à cycle court ont été fournies au plus vite aux petits agriculteurs avant la saison des semis. La fourniture de silos métalliques assurera la disponibilité d'une part de ces semences pour le prochain cycle de production. Un appui a également été apporté aux ménages de petits agriculteurs affectés par la dépression tropicale 12E au **Guatemala** pour relancer les activités de production alimentaire.

47. Au titre de la fenêtre du programme du Fonds spécial pour la **Corne de l'Afrique**, 7,6 millions d'USD ont été attribués à l'appui des pays affectés par la sécheresse de 2011, avec pour objectif le renforcement des interventions de secours d'urgence et de relèvement faisant appel à de multiples parties prenantes pendant la période de sécheresse.

<b>PAYS/ RÉGION</b>	<b>INTERVENTION</b>	<b>Crédit du Fonds spécial pour la Corne de l'Afrique (en milliers d'USD)</b>
Région Afrique	Coordination des interventions d'urgence régionale contre la sécheresse pour la Corne de l'Afrique	667
Somalie	Programme d'intervention d'urgence contre la crise humanitaire en Somalie (2012)	4 567
République du Kenya	Aide d'urgence et de relèvement rapide pour préserver, restaurer et renforcer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés autour des camps de réfugiés de Dadaab	470
Éthiopie	Coordination des interventions de lutte contre la sécheresse pour la Corne de l'Afrique: activités menées en Éthiopie	1 951
<b>TOTAL</b>		<b>7 655</b>

48. En **Somalie**, le Fonds spécial a apporté un appui à des activités destinées à sauver des vies en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en restaurant les moyens de subsistance des populations affectées par la famine. Des activités d'espèces contre travail ont fourni suffisamment de liquidités aux populations vulnérables pour améliorer leur accès à l'alimentation, tout en renforçant leur résistance à la sécheresse grâce à la remise sur pied d'infrastructures essentielles. Le programme soutenait également la distribution d'intrants agricoles afin de relancer la production des cultures, y compris des trousse de production de légumes visant à renforcer les revenus des ménages et accroître la diversité de leur régime alimentaire. Les efforts déployés pour préserver les biens d'élevage restants étaient axés sur la fourniture d'aliments pour animaux, l'amélioration de l'accès à l'eau, la reconstitution des cheptels et la prévention des maladies animales liées à la sécheresse. Afin de renforcer la production des pêches, les communautés fluviales et côtières ont reçu du matériel de pêche et des trousse de traitement après capture.

49. Au **Kenya**, le Fonds spécial a contribué à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés d'accueil affectées par la sécheresse. De meilleurs services de santé animale, le relèvement des infrastructures hydriques et un appui à la commercialisation des produits de l'élevage ont permis de renforcer les moyens d'existence pastoraux et d'améliorer les capacités de résistance à des chocs futurs. La fourniture d'une formation et de matériel opportun pour des activités rémunératrices visait à diversifier les moyens de subsistance des ménages, et avant tout ceux ayant une femme à leur tête. La formation dispensée par l'entremise du Fonds spécial s'est également attachée aux questions de parité hommes-femmes, au VIH, à la nutrition et à la gestion des conflits. Afin d'améliorer la production de fruits, de légumes, de riz et de fourrage, les communautés d'accueil ont bénéficié de la fourniture de semences, d'outils et d'un appui aux systèmes d'irrigation. Les fonds ont également été utilisés pour mettre en place des banques communautaires dans les villages et encourager les agriculteurs à transformer et commercialiser leurs biens, contribuant ainsi à renforcer les échanges entre les communautés fluviales et les communautés d'accueil, ainsi qu'avec les résidents des camps.

50. En **Éthiopie**, l'intervention du Fonds spécial a permis d'apporter un soutien aux communautés pastorales, agropastorales et périurbaines affectées par la sécheresse. L'appui à des technologies de collecte et de conservation des eaux pour les hommes et les bêtes, la lutte contre les espèces végétales envahissantes, qui minent la santé et la productivité des parcours, et le renforcement des institutions coutumières à l'appui de ressources naturelles durables devraient améliorer la gestion des terres de parcours et la productivité des systèmes de production d'élevage pastoral. Les fonds ont également contribué à renforcer les services de santé animale et à établir des liens entre les ménages ruraux et périurbains et des débouchés commerciaux pour les produits de l'élevage.

51. Au titre du programme du Fonds spécial pour le **Sahel**, 195 000 USD ont été attribués pour la période considérée, à l'appui de la coordination régionale et de l'analyse des données recueillies concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

PAYS/RÉGION	INTERVENTION	Crédit du Fonds spécial pour le Sahel (en milliers d'USD)
Région Afrique	Appui à la coordination régionale pour la crise du Sahel de 2012	195
<b>TOTAL</b>		<b>195</b>

52. Les activités financées par le Fonds spécial avaient pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de contribuer à l'analyse de la vulnérabilité et à la recherche d'un consensus en vue d'une réponse cohérente et coordonnée, et de renforcer la coordination entre les activités liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la gestion des risques de catastrophe et les parties prenantes du domaine de la réduction des risques de catastrophe.

## Conclusions

53. Le Fonds spécial continue de s'avérer un instrument très précieux pour permettre à la FAO d'améliorer sa performance en matière d'aide humanitaire. La mise en œuvre des recommandations issues de la vérification a renforcé la gouvernance et la gestion du Fonds et a encore accru son efficacité. Dans le contexte du programme transformateur du Comité permanent interorganisations, la création d'une nouvelle fenêtre du fonds autorenouvelable du Fonds spécial pour la préparation et la réaction face aux situations d'urgence de niveau 3 fournira à la FAO les moyens de disposer de l'équipement et des ressources nécessaires pour le déploiement de son personnel à l'appui de mesures d'intervention immédiates.